



Fédération québécoise
d'athlétisme



**Soutien financier aux athlètes pour les
CHAMPIONNATS CANADIENS JUNIORS/SÉNIORS 2015**

Politique de soutien financier

- La FQA accordera aux athlètes admissibles qui se seront qualifiés pour ce projet un soutien financier sous la forme d'un remboursement partiel de dépenses sur présentation des pièces justificatives.
- Une limite de remboursement par athlète ainsi qu'au total de ce projet sera établie en fonction de l'enveloppe budgétaire accordée par le Ministère.
- Les athlètes seront responsables de leurs propres arrangements pour le transport, l'hébergement, les repas et l'inscription à la compétition.

Admissibilité

- Seuls les athlètes qui rencontrent les exigences pour l'identification au niveau « élite » ou « relève » quant à la citoyenneté, au domicile et à l'affiliation à la FQA peuvent se qualifier pour ce soutien financier.
- À noter, les athlètes de niveau Excellence ne sont pas admissibles à ce soutien financier.

Contingent d'athlètes

- Le nombre d'athlètes à soutenir financièrement est estimé à une quarantaine. Un montant de base de 500\$ leur sera réservé, auquel s'ajoutera un boni de 10% à 30% s'ils remportent une médaille (junior ou sénior) ou terminent parmi les six premiers de leur épreuve (sénior seulement). Les bonis sont cumulables si un athlète se classe avantageusement dans plus d'une épreuve.

Admissibilité des performances de qualification pour un soutien financier

- Seules les performances légales enregistrées lors de compétitions sanctionnées durant la période du 15 mars 2015 au 5 juillet 2015 et apparaissant au système de classement d'Athlétisme Canada pour la saison en plein air 2015 seront admissibles pour qualifier un athlète en vue du soutien financier.

Critères de qualification

- Être membre de la FQA à titre d'athlète compétitif et admissible au soutien financier au moment de la réalisation de sa performance de qualification;
- Concourir lors des Championnats canadiens à Edmonton dans l'épreuve pour laquelle il/elle s'est qualifié(e) en vue du soutien financier, à moins d'avoir obtenu une permission spéciale du directeur des programmes de la FQA pour prendre part à une autre épreuve;
- Réaliser durant la période du 15 mars 2015 au 5 juillet 2015 une performance de qualification valide qui soit égale ou meilleure que la norme indiquée au tableau ci-dessous.

Renseignements

Pour réclamer votre soutien financier suite aux Championnats canadiens, communiquez avec le directeur des programmes de la Fédération québécoise d'athlétisme, Jacques Chapdelaine (jchapdelaine@athletisme.qc.ca).

Normes de qualification pour un soutien financier

Femmes			Hommes	
Sénior	Junior		Sénior	Junior
11.66	11.89	100m	10.31	10.72
23.69	24.24	200m	21.01	21.61
54.18	54.38	400m	47.49	48.12
2:04.28	2:08.42	800m	1:49.08	1:50.37
4:17.01	4:26.81	1500m	3:41.94	3:50.39
	9:45.71	3000m		
16:15.34	17:08.01	5000m	14:09.66	14:51.43
13.48	14.29	100m/110m haies	14.40	14.65
59.87	1:00.66	400m haies	53.27	54.12
10:44.36	11:12.51	3000m steeple	8:55.34	9:13.86
53:25	57:07	10km marche	46:04	49:10
1.78	1.71	Hauteur	2.05	2.04
3.90	3.40	Perche	4.80	4.25
5.95	5.68	Longueur	7.40	6.95
11.93	11.76	Triple saut	14.50	14.22
14.05	12.66	Poids	16.26	15.79
46.49	42.82	Disque	50.82	48.33
57.66	47.80	Marteau	63.00	54.09
47.44	42.87	Javelot	66.30	56.47